

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 5 décembre 2024

fixant, au titre de l'année 2025, la composition de la commission de sélection et les modalités de sélection prévue par l'article 31 du décret n° 2024-1089 du 3 décembre 2024 portant statut particulier du corps des cadres greffiers des services judiciaires

NOR : JUSB2433627A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2024-1089 du 3 décembre 2024 portant statut particulier du corps des cadres greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2024 fixant les modalités d'organisation de la sélection professionnelle prévue par l'article 31 du décret n° 2024-1089 du 3 décembre 2024 portant statut particulier du corps des cadres greffiers des services judiciaires pour la constitution initiale du corps des cadres greffiers des services judiciaires ;

Sur la proposition de la sous-directrice des ressources humaines des greffes ;

Arrête :

Article 1 – Composition

La commission de sélection chargée d'opérer la sélection professionnelle pour la constitution initiale du corps des cadres greffiers des services judiciaires, conformément à l'article 31 du décret du 3 décembre 2024 susvisé, est composée comme suit :

En qualité de président :

Monsieur Pascal PRACHE, directeur des services judiciaires, magistrat,

En qualité de membres du ministère de la Justice :

Madame Sylvie BERBACH, sous-directrice des ressources humaines des greffes, magistrat, titulaire,

Madame Catherine BOUDON, adjointe à la sous-directrice des ressources humaines des greffes, conseillère d'administration, suppléante,

Madame Charlotte ANCESCHI, cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle, directrice principale des services de greffe, titulaire,

Madame Vanessa COLONNA-DIAS, adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle, attachée principale d'administration de l'État, suppléante,

Monsieur Pascal MORERE, inspecteur de la Justice, directeur hors classe des services de greffe judiciaires, titulaire,

Monsieur Florent MAHEU, chargé de mission auprès de la sous-directrice des ressources humaines des greffes, directeur principal des services de greffe, suppléant,

En qualité de membre extérieur au ministère de la Justice :

Madame Bernadette NOGUÉ, adjointe au contrôleur budgétaire au service du contrôle budgétaire régional à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France, administratrice des finances publiques adjointe, titulaire.

Article 2 – Suppléance

En cas d'empêchement du président, les fonctions de président sont assurées par Madame Sylvie BERBACH.

Article 3 – Ouverture et clôture des candidatures

La sélection professionnelle prévue à l'article 31 du décret du 3 décembre 2024 susvisé au titre de l'année 2025 est ouverte du 4 décembre 2024 au 31 décembre 2024.

Article 4 – Modalités de dépôt et d'instruction

Les modalités de dépôt du dossier de candidature et de son instruction sont fixées dans la note relative à l'accès au corps des cadres greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2025 par voie de sélection professionnelle avec commission de sélection.

Article 5 – Date de réunion

La commission se réunit et statue au plus tard le 31 janvier 2025 sur l'admission des candidats.

Article 6 – Exécution

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 décembre 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des services judiciaires,

P. PRACHE